

LES TÉLÉS ASSOCIATIVES MANQUENT DE CASH



Qu'elles soient locales ou nationales, les télévisions associatives militent pour une télé-plus participative, plus citoyenne et plus proche des gens. L'une d'elles, Aléa, TV vient d'obtenir un conventionnement de principe du CSA. Oui, mais voilà... sans fonds de soutien spécifique, ces télés non lucratives font grise mine.

Télé Bocal partage la grande maison rustique qui lui sert de siège avec un groupe de théâtres et une association de photographes du 20ème arrondissement. Cela fait partie de la stratégie "débrouille" commune à la plupart des télévisions alternatives qui doivent survivre avec des moyens infimes comparés à ceux des télévisions "commerciales" traditionnelles. Avec un budget annuel de 800 000 francs, Télé Bocal réalise chaque mois une heure d'émission qu'elle diffuse via cassette vidéo dans un réseau de bars de la région parisienne. "Nous avons un millier d'adhérents qui versent chacun 100 francs par an. Nous touchons aussi 500 francs à chaque diffusion dans un lieu public, et nous vendons parfois quelques reportages ou documents d'actualité à d'autres chaînes de télévision..." explique Richard Sovied, président de Télé Bocal. Grâce aux emplois-jeunes et aux contrats emplois-solidarité, la chaîne a pu embaucher cinq salariés. Mais plus que les apports en espèces, ce sont les bonnes volontés et le réseau des sympathisants qui la font vivre : une quarantaine de bénévoles prêts à épauler l'équipe au quotidien, des cassettes vidéos données par

une chaîne de télévision amie ("Demain", la chaîne de Martine Mauléon) et des bancs de montage prêtés par une autre société... De son côté, la télévision associative nationale Aléa TV qui vient d'obtenir son conventionnement pour le câble et le satellite estime à 5 millions de francs annuel le budget nécessaire à son fonctionnement. Mais pour l'instant, elle vit avec beaucoup moins. Comme Télé Bocal, elle se débrouille avec les moyens du bord : engagement bénévole des auteurs de reportages et de documentaires, apports des fondateurs, cotisations des membres, subventions d'institutions, dons de particuliers ou d'associations, ventes d'images et de prestations...

Les porte-voix du "tiers-secteur"

Au delà de l'entraide mutuelle de circonstance, Télé Bocal affiche ses préférences associatives et la sensibilité de ses émissions : "Notre priorité va à tous les sans", affirme Richard Sovied, qui désigne ainsi les sans papiers, les sans abri, les sans logements, ... Ainsi que les associations qui relaient leurs revendications : Droit devant, Droit au logement, AC !, etc. Télé Bocal relaie leurs actions et n'hésite pas à promener sa caméra dans les recoins plus sombres où la télé "officielle" ne va pas.

Même credo chez Aléa TV, qui s'est elle-même baptisée "ONG d'action audiovisuelle d'urgence", et qui se veut aussi le porte parole du tiers-secteur associatif. Une partie de ses programmes est constituée de documents réalisés par des ONG. Au menu, par exemple, parmi les documents qu'on peut actuellement visionner sur Internet : trois clips d'Amnesty International (qui n'ont jamais pu être diffusés sur les canaux de télévision traditionnels), des documents de Médecins sans frontières (sur la Tchétchénie), de Reporters sans frontières, d'AT-TAC-Rhône, ou encore de Greenpeace...

Une place à prendre

Depuis le 8 mai 1999, les télés associatives se sont organisées avec d'autres médias "alternatifs" autour d'une **Coordination permanente des médias libres** qui compte aujourd'hui 70 mem-

bers. Selon Richard Sovied, l'objectif principal était de "peser dans le débat qui entourait la loi sur l'audiovisuel proposée par Catherine Trautmann, où, en première version, nous n'étions même pas mentionnés". Si la loi Trautmann revisitée par Catherine Tasca change sensiblement les choses, - les autorisations d'émission temporaires par voie hertzienne passent de 6 à 9 mois et les télévisions associatives peuvent désormais postuler à des appels à candidatures lors de l'ouverture de fréquences en mode analogique et numérique (à partir de 2001) - les vrais enjeux restent à conquérir pour la Coordination : A commencer par le problème du financement : l'amendement proposé par le sénateur PS Danielle Pourtaud visant la création d'un fonds de soutien sur le modèle des radios associatives a en effet été rejeté au sénat le 5 juin dernier. D'où la question, toujours en suspens : même munies d'une autorisation d'émettre, comment les télévisions associatives trouveront-elles les moyens nécessaires à la diffusion quotidienne d'émissions "fraîches", avec des budgets de bouts de ficelle ?... Comment se débrouiller pour récolter de l'argent lorsqu'on se prive - volontairement - des revenus traditionnels de la télévision, à savoir, la publicité ?... Même mise à forte contribution, la générosité des adhérents risque de révéler rapidement ses limites.

Isabelle RENAUD

QUELQUES TÉLÉS "ALTERNATIVES"

Aléa TV : "ONG d'action pour la liberté d'expression audiovisuelle", selon le slogan de la chaîne. Une partie des programmes peut être visionnée sur Internet : www.aleatv.org/

Ondes sans frontières : première télévision locale associative qui émet par voie hertzienne, sur le canal 36, dans l'Est parisien. Elle se veut "expérimentale et irrévérencieuse".

TV Moun Matinik : télévision caraïbéenne qui se veut une "résistance face à l'abrutissement télévisuel ordonné par les marchands et les autorités".

Sans canal Fixe : télé libre de la ville de Tours. www.scf.fr.st/

Télé Bocal : créée en 1995, cette télévision diffuse ses émissions par cassettes dans les bars parisiens.